

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025)
FORMATION GENERALE (FG) ET DOMAINE DE L'ÉDUCATION NUMERIQUE (ÉN)
MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)
M-SI-U (Médias, Science informatique, Usages)
Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA
Semaines/an →	39	38	38½	39
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9 ^e	Sections G/M/P ¹	Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)	R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés	Cours communs
	1 ² 1 ÉN	1 ² 1 Informatique	1 Informatique	1 ² 1 ÉN
10 ^e	Sections G/M/P	EB/G PG	CT ³ Cours spécifique obligatoire : Informatique ⁵	Cours communs
	1 ² 1 ÉN	1 ² 1 Informatique 0.5 ² 0.5 Informatique	2	1 ² 1 ÉN
11 ^e	Sections G/M/P	EB/G PG	CT/LC/LS ³ Médias & Images CT Cours spéc. oblig. : Informatique ⁵	Cours communs
	1 ² 1 ÉN	2 ⁴ 1 ⁴	1 2	1 ²

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	39	36½	38 ⁵	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9 ^e	Cours communs		Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) OCOM ⁴
	1 ⁶ MIU	7	1 Informatique	7/8 2
10 ^e	Cours communs			Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) OCOM ⁴
	1 ² /7	7	-	7/8 2
11 ^e	Option professionnelle ⁴ Informatique appliquée et gestion			Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) OCOM ⁴
	4	7	-	7/8 2

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

¹ BE : Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).

² BE, FR, JU, VS : Période(s) pour l'ensemble de la *Formation générale* (appelée *Éducation générale* au Jura).

³ GE : CT : Communication et technologie ; LC : Langues vivantes et communication avec profil Allemand/Anglais (AA) ou Sciences appliquées (SA) ; LS : Littéraire-Scientifique avec profil Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S).

⁴ FR, GE, NE, VD : Options et cours spécifiques obligatoires, cf. onglet « compléments cantonaux ».

⁵ VS : Plus précisément, 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

⁶ NE : Une période de *Médias, Science informatique, Usages* (MIU) est introduite progressivement dès la rentrée 2022-2023.

⁷ TI, VD : ÉN, intégrée aux autres branches.

⁸ VD : En complément, *Bain informatique* mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines de la grille horaire à raison de 20 périodes par année scolaire. De plus, le projet *Éducation numérique* est en cours de déploiement.